

Prestations d'adaptation pour les travailleurs

d'Uranium City. Il s'agit simplement de citoyens ordinaires d'Uranium City qui ont voulu signer cette lettre pour montrer qu'ils partageaient les sentiments exprimés par M^{me} Carol Reekie, qui habite à Eldorado, en Saskatchewan. Cette lettre s'adresse au premier ministre (M. Trudeau) et elle dit ce qui suit:

J'aimerais savoir ce qui vous donne le droit de mettre plus de 800 personnes en chômage. A titre de représentant du Canada, vous devez mettre un terme au chômage et non pas le créer. C'est bien facile pour vous. Ce n'est pas vous qui perdez votre emploi et qui avez des problèmes d'argent. Mais que dire de notre situation à nous? Quel genre d'aide pouvons-nous nous attendre à recevoir de vous, si aide il y a?

J'ai appris que vous vouliez vous retirer au printemps. Eh bien, je pense que vous devriez le faire pour le bien des Canadiens. J'ai moi-même voté pour le parti libéral...

Les mots suivants sont écrits en majuscules:

... EH BIEN, QUELLE DÉCEPTION! Selon moi, si vous vous étiez intéressé davantage à la question, vous auriez peut-être pu empêcher la mine de fermer. Pourquoi a-t-on permis à Eldorado de construire un aussi grand nombre de nouvelles maisons, de construire une nouvelle cuisine, de rénover la salle de loisirs, de déménager d'Edmonton à Saskatoon, d'acheter un nouvel avion et d'embaucher un aussi grand nombre de nouveaux employés si la mine manquait d'argent ou de minerai et si l'on songeait à la fermer? Je suis certaine que vous pensez qu'il y avait de bonnes raisons pour construire ou acheter tout cela, mais je ne pense pas que qui que ce soit à Uranium City trouve que ces raisons étaient suffisantes pour endetter Eldorado davantage et forcer la fermeture de la mine.

Il y a une semaine, un homme a déménagé à Uranium City avec sa femme et une famille plus nombreuse que la moyenne. Après s'être installé, il ne lui restait que \$40. Les habitants de la ville ont fait une collecte pour que les parents puissent acheter des cadeaux de Noël à leurs enfants. Allez-vous aider toutes les familles qui viennent d'arriver ici et qui n'ont pas d'argent? D'ailleurs, qu'allez-vous faire pour les familles qui sont installées ici depuis longtemps qui ont acheté une maison ou une entreprise et qui ne peuvent plus la vendre? Êtes-vous d'accord pour acheter ces propriétés à un prix raisonnable? Je suis prête à parler que vous ne ferez rien. Comme vous l'avez dit vous-même, les gens de l'Ouest ne vous aiment pas et, quant aux habitants d'Uranium City, ils considèrent que vous ne faites que gaspiller notre temps et notre argent!

Cette lettre porte la signature de M^{me} Carol Reekie et d'une centaine d'autres citoyens qui partagent ses sentiments quant à la façon dont ils ont été traités par le gouvernement.

Il ne me reste que quelques minutes, mais je voudrais demander à Votre Honneur ce que nous avons au juste dans ce bill qui est intitulé «Loi prévoyant le versement de prestations aux employés mis à pied et modifiant le Code canadien du travail». On voit tout de suite que le gouvernement n'y est pas allé de main morte pour ce qui est des possibilités d'emplois, du moins en ce qui concerne une nouvelle bureaucratie, car il vient d'établir naturellement, l'Office d'aide à l'adaptation des travailleurs. Il créera ainsi quelques postes de plus pour des Canadiens que le gouvernement jugera aptes à les combler et qui, bien sûr, porteront la carte de membre du bon parti politique. D'autre part, en examinant le bill pour voir exactement ce qu'il accomplit, on constate qu'il s'agit d'une mesure législative... Mes excuses, monsieur l'Orateur, mon temps de parole est-il presque épuisé?

M. l'Orateur adjoint: En effet.

M. Hnatyshyn: Il ne me reste plus qu'une couple d'observations à faire. Je prie la Chambre d'être indulgente envers moi: je n'en ai plus que pour deux secondes.

Ce que nous devons examiner avec grand soin au comité, c'est le fait que la présente mesure donne carte blanche au gouvernement qui peut désigner, par décret du conseil, les régions où les travailleurs auront droit à des prestations.

Quant au deuxième point, j'en ai traité plus tôt et je termine là mon exposé. Pour ce qui est de l'admissibilité aux prestations aux termes de l'article 12 de cette loi, j'ai beaucoup de peine à comprendre combien de personnes pourront en profiter. Il faudra se pencher là-dessus au comité, car cette initiative du gouvernement nous inquiète vivement. Je vous remercie de m'avoir accordé du temps pour terminer mes observations.

Des voix: Bravo!

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur l'Orateur, pendant la pause, j'ai rencontré dans l'ascenseur le député de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) qui m'a demandé pourquoi moi, un conservateur, j'applaudissais le député de Kootenay-Ouest (M. Kristiansen).

Mme Mitchell: J'ai dit que je me réjouissais de voir que vous appuyez le NPD.

M. Blenkarn: Elle a dit que je devenais légèrement gauchiste. J'avoue que je n'y comprends rien, mais puisqu'elle est ici, j'ai pensé que je pourrais lui expliquer ce que je pense.

Nous sommes en face d'un autre bill conçu par des socialistes en vue d'accentuer le socialisme en créant une nouvelle commission, un autre comité, un nouveau service de la Fonction publique au sein du ministère du Travail, une nouvelle strate de la bureaucratie, bref un nouveau pactole pour ceux qui croient à la démesure gouvernementale comme la plupart des socialistes. Je suis vraiment ravi d'accueillir le député de Kootenay-Ouest dans le camp conservateur, car au moins, il est capable d'examiner ce bill sous l'angle qui convient. Le ministre du Travail (M. Caccia) s'est efforcé précisément de présenter un projet de loi qui crée un nouvel office, une autre bureaucratie à un autre palier, un autre moyen d'enquêter qui permet de se présenter à la place d'affaires ou au bureau, de fouiller les dossiers, d'exiger qu'on produise des déclarations sous serment, qu'on fasse ceci ou qu'on fasse cela. C'est du pareil au même à un nouveau palier et nous en avons déjà trop de tout cela. Vous pouvez interroger les Canadiens d'un bout à l'autre du pays et leur demander ce qui ne va pas au Canada et ils vous répondront qu'il y a trop de bureaucratie, trop de chinoïseries administratives, beaucoup trop de toutes sortes de choses et ce projet de loi, monsieur l'Orateur, est également de trop; il est superflu.

● (2050)

Il existe un ministère chargé de la main-d'œuvre et de l'assurance-chômage. Sa tâche consiste à essayer de trouver d'autres possibilités d'emploi pour les personnes qui sont malheureusement sans travail. Sa tâche consiste à mettre en œuvre un programme de recyclage, si possible. Nous savons que dans notre société les étudiants reçoivent une certaine formation et qu'une fois leurs études terminées ils font le travail auquel ils sont préparés. Par contre, étant donné que nous vivons dans un monde où tout évolue très rapidement, les citoyens doivent souvent chercher de nouvelles sources d'emploi, de nouveaux endroits leur permettant de gagner leur vie et d'entreprendre une nouvelle carrière. Certaines personnes peuvent très bien devoir changer deux ou trois fois de carrière dans leur vie. C'est ce qui se passe dans une société qui évolue rapidement. C'est pour cette raison que le ministère de la Main-d'œuvre et que l'assurance-chômage existent.